

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

Thème : « Les élues au service des politiques publiques contre la
pauvreté des femmes »

Prononcée par Madame Chantal SOUCY

Présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF et
Vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec

Mardi 12 mars 2024, 10h30 – 12h30 - New York (Représentation
de l'OIF auprès de l'ONU)

[Salutations d'usage]

C'est avec plaisir que j'ai accepté de prendre part à cet atelier et avant toute chose, je tiens d'ailleurs à remercier Regards de Femmes et Michèle Vianès pour l'invitation.

Je prends la parole à titre de présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'APF. Notre organisation regroupe 92 sections membres qui sont des États ou des organisations internationales à travers les 4 continents. C'est donc dire que nous avons une grande diversité de membres, ce qui pose comme défi à notre réseau de proposer des solutions flexibles qui peuvent s'adapter à plusieurs réalités.

Je suis également vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec. J'ai choisi de vous présenter aujourd'hui une activité de l'Assemblée, financée et facilitée par l'APF, l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones.

L'atelier mise sur l'optimisation des aptitudes individuelles des femmes parlementaires et l'acquisition des compétences dans la défense des droits des femmes. Le programme comporte des

présentations théoriques de niveau universitaire, des exercices pratiques et des séances d'accompagnement. Il a été développé en collaboration avec l'École nationale d'administration publique du Québec.

Il y a plusieurs années, nous avons mené une analyse des programmes existants en matière de renforcement de capacités des femmes élues. Cette analyse nous avait permis de conclure que l'offre de formation en français visant l'acquisition de compétences en leadership pour les femmes parlementaires était très limitée. De plus, aucun programme ne regroupait des participantes et des expertes dans un contexte multilatéral. Cette formation a donc été créée afin de combler ce manque. Elle constitue une innovation en matière de renforcement des capacités d'action des femmes parlementaires francophones.

La première édition de l'atelier de leadership s'est déroulée en mars 2017 à Québec. Les éditions de 2018 et 2019 se sont également tenues à Québec. Cependant, dès la fin de la pandémie, nous avons commencé à tenir l'atelier ailleurs dans l'espace francophone afin de faciliter la participation d'élues de différentes régions. En décembre 2022, l'atelier s'est donc tenu dans l'ambassade du Canada à Paris. En octobre 2023, c'est le

parlement de Roumanie qui nous a accueilli pour la 6^e édition. Les dates et le lieu de la 7^e édition restent encore à confirmer, surveillez les nouvelles de l'APF pour celles qui seraient intéressées!

Les ateliers se déroulent sur 4 ou 5 jours. Nous divisons le temps entre formations pour renforcer le leadership et les capacités des femmes élues, et séances d'information sur les droits des femmes. Notre vision est la suivante : il faut davantage de femmes élues dans nos parlements, la moyenne mondiale est encore seulement de 26,9% à travers le monde. Mais il ne suffit pas de faire élire des femmes, il faut également que ces dernières soient outillées afin de faire progresser les droits des femmes dans l'agenda législatif.

En ce qui concerne les formations pour les parlementaires, nous avons toujours au moins une journée sur le leadership à l'horaire. Une experte offre des exercices et des discussions basés sur de la théorie universitaire afin que les participantes réfléchissent à leurs objectifs de carrière. L'année dernière, nous avons ajouté une nouvelle formation à notre programme sur la prise de parole en public. C'est une part importante de notre mandat et un outil puissant pour faire passer notre message.

En ce qui concerne les séances qui touchent aux droits des femmes, au fil des années nous avons abordé plusieurs thématiques dont les solutions pour prévenir et faire face au harcèlement et les instruments juridiques internationaux qui touchent les droits des femmes. Nous avons également rencontré des hautes responsables d'organismes internationaux comme l'Organisation internationale du travail, les Nations Unies et l'Union interparlementaire ainsi que d'institutions nationales en charge de défendre les droits des femmes.

L'un des objectifs de l'atelier est aussi de permettre aux parlementaires de se créer un réseau à l'international. Comme vous pouvez vous en douter, la vie en politique peut être parfois rude, spécialement pour les femmes. Grâce à l'atelier de leadership, les participantes peuvent rencontrer d'autres élues qui vivent des réalités similaires, sans toutefois être dans le même milieu politique. Cela permet de créer un réseau de confidentes entre lesquelles il n'y a pas de compétition. Les femmes gardent souvent contact entre elles après notre semaine de formation.

Présider cet atelier est pour moi un plaisir ainsi qu'un grand privilège. Les femmes participantes ont apprécié leur expérience et plusieurs d'entre elles ont atteint des objectifs qu'elles s'étaient

fixés dans leur réflexion de carrière, comme devenir ministre ou cheffe de leur parti politique. Je suis également persuadée que leur présence fait une différence dans l'amélioration des droits des femmes.

Nous devons cultiver la solidarité entre femmes, tant chez nous qu'à l'international, afin de mener les combats contre les inégalités qui persistent ensemble. Renforcer la capacité d'action des femmes élues, c'est leur permettre d'intervenir efficacement afin que les politiques publiques prennent mieux en compte les droits des femmes et éventuellement je l'espère, atteindre une égalité entre les femmes et les hommes dans tous les aspects.

Je vous remercie de votre attention et au plaisir de discuter avec vous.